

Image not found or type unknown



Après centre de rétention administrative

Par **boulle**, le **05/10/2013** à **14:13**

bonjourrrrrnMa femme sans papier que j'ai dénoncé à la police et mise dans un centre de rétention elle a été remise en liberté sous contrôle judiciaire par un juge malgré l'opposition du préfet qui a fait un recours pour qu'elle soit expulsé comment ce fait-il qu'il ne l'ai pas expulsé malgré tout ce qu'elle a fait . Le policier en charge de l'enquête pour son expulsion m'a certifié que cela ne prendrait pas plus de deux jours pour l'expulsé . Le procureur et la préfecutre ont pris un arrêté d'expulsion à son encontre que vas t-il se passer?rrrrnMerci